

À la session 2008, le taux de réussite au baccalauréat général atteint le niveau de 87,9 %. La part des bacheliers professionnels cesse d'augmenter, après dix ans de hausse. Plus d'un bachelier généraliste sur trois est enfant de cadres ou de personnes exerçant une profession intellectuelle supérieure. Au total en 2008, la proportion de bacheliers dans une génération est de 63,8 %.

En France métropolitaine et dans les DOM, à la session 2008 du baccalauréat, 621 521 candidats se sont présentés et 518 895 d'entre eux ont obtenu le diplôme. Toutes filières confondues, le taux de réussite est supérieur à celui de l'an dernier (83,5 % contre 83,4 % en 2007) ainsi qu'à ceux de toutes les sessions précédentes (*graphique 01*). Depuis 1995, il a augmenté de 8,6 points : la réussite a progressé de 12,8 points au baccalauréat général, de 4,8 points au baccalauréat technologique et de 4,3 points au baccalauréat professionnel.

Sur la même période, la répartition des bacheliers (*tableau 02*) s'est modifiée en faveur des séries professionnelles (+ 54 % soit 36 200 lauréats de plus), au détriment des séries générales (- 2,6 % soit 7 300 lauréats de moins) et technologiques (-1,7 % soit 2 400 lauréats en moins). La progression du nombre de bacheliers professionnels est particulièrement importante dans le secteur de la production (+ 77,6 %). Dans les séries technologiques, la hausse des bacheliers est forte en sciences médico-sociales (+ 63,0 % soit 8 400 lauréats en plus), mais ne compense pas la baisse en sciences et techniques de la gestion et sciences et techniques de l'ingénieur (-12,0 % et -12,6 % soit au total 13 900 lauréats en moins). Au sein du baccalauréat général, ce sont les lauréats des séries littéraires qui ont diminué (-31,7 %). À l'inverse les effectifs de bacheliers ont augmenté en ES et S (respectivement + 12,4 % et + 4,2 %). À la session 2008, pour 100 bacheliers, on compte 54 généralistes, 26 technologiques et 20 professionnels, contre respectivement 58, 28 et 14 en 1995.

Près d'un bachelier sur quatre est issu d'un milieu de cadres ou de professions intellectuelles supérieures (24,1 %), ce qui constitue la catégorie socioprofessionnelle la plus représentée (*tableau 03*). C'est particulièrement le cas dans la filière générale, avec plus d'un bachelier généraliste sur trois issu de ce milieu (34,7 %). Parmi les titulaires d'un baccalauréat technologique ou professionnel, ce sont les enfants d'ouvriers qui sont proportionnellement les plus nombreux (respectivement 20,9 % et 24,4 %), alors qu'ils ne représentent que 16,5 % de l'ensemble des bacheliers.

Compte tenu de la structure par âge de la population, la proportion de bacheliers dans une génération est en légère baisse. En 2008, 63,8 % des jeunes d'une génération obtiennent le baccalauréat en France métropolitaine : 34,6 % dans une série générale, 16,6 % dans une série technologique et 12,6 % dans une série professionnelle (*graphique 04*).

Depuis 1985, le nombre annuel de diplômés au baccalauréat a doublé et la proportion de bacheliers dans une génération a gagné 34,4 points. Cette forte progression résulte surtout de la croissance du nombre de bacheliers généraux, ainsi que de l'essor du baccalauréat professionnel, mis en place à partir de 1987. Entre 1995 et 2005, en contraste avec la longue période de croissance qui a précédé, la proportion de bacheliers dans une génération atteint un palier et oscille autour de 62 % ; depuis 2006, ce taux reste proche de 64 %.

Proportion d'une génération titulaire du baccalauréat : il s'agit de la proportion de bacheliers d'une génération fictive d'individus qui auraient, à chaque âge, les taux de candidature et de réussite observés l'année considérée. Ce nombre est obtenu en calculant, pour chaque âge, le rapport du nombre de lauréats à la population totale de cet âge, et en faisant la somme de ces taux par âge. Les âges pris en compte dans le calcul ne sont pas les mêmes pour les séries générales et technologiques que pour les séries professionnelles, compte tenu pour ces dernières d'une scolarité décalée d'un an et d'une répartition par âge assez différente, notamment aux âges élevés. Les calculs ont été faits en utilisant les séries démographiques de l'INSEE qui intègrent les résultats des enquêtes annuelles du recensement (mises en place en 2004) et figurant dans la base en vigueur fin mars 2008.

Taux de réussite : il est calculé en rapportant le nombre d'admis au nombre de candidats présents. Est considéré comme présent à l'examen tout candidat qui a participé au moins à une épreuve.

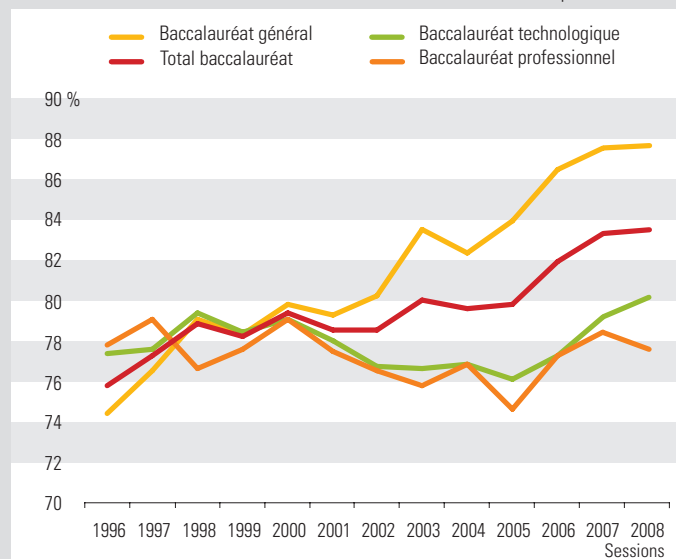
Âge : l'âge est défini par la différence de millésime entre l'année d'observation et l'année de naissance, quelle que soit la date d'anniversaire. Pour la session 2008, un candidat âgé de 18 ans est donc un candidat né en 1990.

Source : MEN-MESR-DEPP.

Champ : France métropolitaine ou France métropolitaine + DOM.

01 Évolution du taux de réussite au baccalauréat depuis 1996 selon les différentes filières

France métropolitaine + DOM



Source : MEN-MESR-DEPP (OCEAN).

02 Évolution et répartition des bacheliers entre les sessions 1995 et 2008

France métropolitaine + DOM

	Session 1995		Session 2008	
	Admis	Répartition	Admis	Répartition
Baccalauréat général				
ES	76 555	15,5 %	86 050	16,6 %
L	71 460	14,5 %	48 810	9,4 %
S	139 031	28,2 %	144 838	27,9 %
Total séries générales	287 046	58,0 %	279 698	54,0 %
Baccalauréat technologique				
STI	35 217	7,2 %	30 790	5,9 %
STG (ex-STT)	78 894	16,0 %	69 399	13,4 %
SMS	13 337	2,7 %	21 731	4,2 %
Autres séries technologiques	10 819	2,2 %	13 966	2,7 %
Total séries technologiques	138 267	28,0 %	135 886	26,0 %
Baccalauréat professionnel				
Production	26 218	5,3 %	46 561	9,0 %
Services	40 878	8,3 %	56 750	10,9 %
Total séries professionnelles	67 096	14,0 %	103 311	20,0 %
Total	492 409	100,0 %	518 895	100,0 %

Source : MEN-MESR-DEPP.

03 Répartition des admis en 2008 par catégorie socioprofessionnelle des parents (en %)

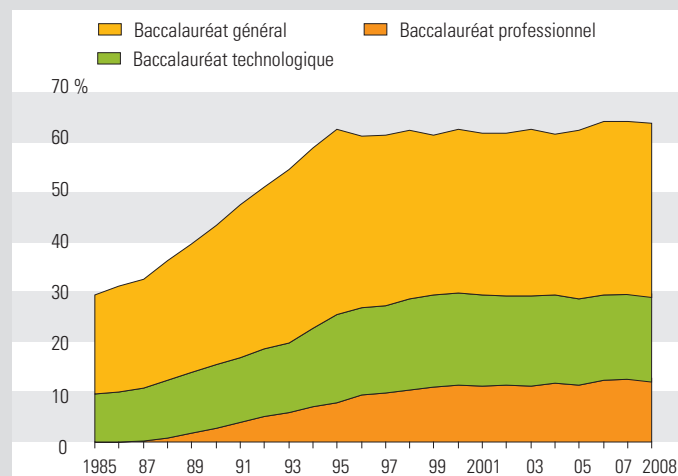
France métropolitaine + DOM

	Répartition des admis (%)			
	Bac général	Bac techno.	Bac pro.	Ensemble
Agriculteurs exploitants	2,3	2,1	1,8	2,2
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	9,1	8,9	9	9
Cadres, professions intellectuelles supérieures	34,7	14,6	7,7	24,1
Professions intermédiaires	17	15,7	8,7	15
Employés	14,3	18,1	12,4	14,9
Ouvriers	11,5	20,9	24,4	16,5
Retraités	1,9	2,6	3,5	2,4
Autres personnes sans activité professionnelle	6,4	9,7	7,2	7,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : MEN-MESR-DEPP.

04 Proportion de bacheliers dans une génération (1985-2008)

France métropolitaine



Source : MEN-MESR-DEPP (OCEAN).

78 % des bacheliers s'inscrivent immédiatement dans l'enseignement supérieur. Les bacheliers généraux sont de moins en moins attirés par les formations universitaires générales. Les bacheliers technologiques et professionnels s'orientent surtout en sections de techniciens supérieurs (STS). Au total, 53 % des jeunes d'une génération accèdent à l'enseignement supérieur.

Sur les 518 895 jeunes qui ont obtenu en 2008 le baccalauréat général, technologique ou professionnel en France métropolitaine et dans les DOM, 78 % se sont inscrits dès la rentrée suivante dans l'enseignement supérieur hors apprentissage, soit un point de plus qu'en 2007. La quasi-totalité des bacheliers généraux accède immédiatement à l'enseignement supérieur, ce qui n'est pas le cas des bacheliers technologiques, dont le taux d'accès de 75 % en 2008 est cependant en hausse par rapport à la rentrée précédente. La part des bacheliers professionnels qui entreprennent immédiatement des études supérieures s'établit à 23 %. Ces taux ne tiennent pas compte des inscriptions en STS dans le cadre de l'apprentissage, ni des poursuites d'études sous contrat de professionnalisation ou dans l'enseignement supérieur à l'étranger.

L'université (hors IUT) demeure la filière privilégiée des bacheliers généraux, mais les attire en proportion un peu moins chaque année : ils ne sont que 54 % à s'y inscrire en 2008, contre 67 % en 1997 (tableau 01). 20 % des bacheliers généraux se sont orientés à la rentrée 2008 dans les filières professionnelles courtes (IUT, STS), ce qui représente une hausse d'un point par rapport à 2007. L'orientation en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) concerne 14 % des bacheliers généraux, soit 0,5 point de plus que l'année précédente.

Les choix d'orientation des bacheliers généraux diffèrent sensiblement selon la série de leur baccalauréat (tableau 02). Les bacheliers de la série S se distinguent par la diversité de leurs orientations : seuls 35 % d'entre eux se dirigent vers une filière scientifique de l'université, que ce soit une licence de sciences ou une formation de santé (premier cycle d'études médicales ou pharma-

ceutiques). 18 % s'inscrivent en classes préparatoires, 15 % en IUT et 14 % dans d'autres formations, en particulier des cycles préparatoires d'écoles d'ingénieurs. Les bacheliers des autres séries générales s'orientent beaucoup plus fréquemment vers l'université (hors IUT) : 68 % des bacheliers L et 55 % des bacheliers ES poursuivent en licence.

Les filières technologiques courtes sont les principales structures d'accueil des bacheliers technologiques, particulièrement des bacheliers STI : 8 sur 10 s'inscrivent en STS ou IUT après leur bac. Les bacheliers STT se retrouvent plus souvent à l'université, souvent par défaut (21 %).

Près de la moitié des bacheliers professionnels poursuivent leurs études après leur baccalauréat ; mais toutes les formations dans lesquelles ils s'inscrivent ne relèvent pas de l'enseignement supérieur (tableau 03). 34 % des lauréats d'une spécialité des services et 29 % des lauréats d'une spécialité de la production préparent un BTS, souvent par la voie de l'alternance, avec un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Au total, 53 % des jeunes d'une génération accèdent à l'enseignement supérieur à la rentrée suivant leur réussite au baccalauréat ou, pour certains, un an plus tard. Ce taux dépasse 80 % pour les enfants d'enseignants et de cadres supérieurs, mais n'atteint pas 50 % pour les enfants d'employés et d'ouvriers (graphique 04).

Les données présentées dans le tableau 01 se rapportent non pas à des individus mais à **des inscriptions de nouveaux bacheliers dans le supérieur** : un même étudiant pouvant s'inscrire dans plusieurs filières, les taux d'accès par filière ne sont pas additifs. Les « doubles inscriptions CPGE-université » concernent les bacheliers généraux et constituent la majorité des doubles inscriptions. Des conventions de coopération pédagogique sont passées entre lycées et universités, suite au décret n° 2007-692 du 3 mai 2007, relatif à l'organisation des classes préparatoires aux grandes écoles dans le cadre de l'architecture européenne des études. Ces conventions devraient faciliter la validation de crédits et l'intégration d'étudiants de CPGE en licence et ainsi faire baisser le nombre de « doubles inscriptions ». Les « autres formations » correspondent aux écoles d'ingénieurs (et formations d'ingénieurs en partenariat) non universitaires, aux établissements non rattachés, aux universités (commerce, gestion, vente, comptabilité, notariat, architecture...), aux écoles d'arts et de la culture, aux facultés privées, aux écoles paramédicales (données 2007-2008) et de formations sociales (données 2006-2007). Les tableaux 02, 03 et 04 proviennent d'une source de nature différente : le suivi de panels d'élèves. Le panel 1995, représentatif au 1/40 de la population scolarisée en 6^e et en SES en septembre 1995, dans les établissements publics ou privés de France métropolitaine, a été constitué en retenant tous les élèves nés le 17 de chaque mois (à l'exception des mois de mars, juillet et octobre). Les élèves ont été suivis tout au long de leur scolarité secondaire et sont parvenus au baccalauréat entre 2002 pour les premiers et 2006 pour les derniers. Les bacheliers sont tous interrogés individuellement chaque année sur leur parcours après le baccalauréat, quels que soient la nature et le mode de la formation suivie, au plus tard jusqu'à ce qu'ils obtiennent un diplôme de niveau bac + 5. Ces parcours sont encore en cours d'observation.

Source : MESR-DGESIP/DGRI-SIES.
Champ : France métropolitaine + DOM, France métropolitaine pour le panel.

01 Évolution des taux d'inscription immédiate des bacheliers dans les différentes filières de l'enseignement supérieur * (en %)

France métropolitaine + DOM

Rentrées	1997	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Bac général										
Université hors IUT	66,7	61,8	61,5	62,4	62,8	62,1	61,3	58,8	55,6	53,6
IUT	9,8	11,2	11,5	11,4	10,7	10,7	10,4	10,5	10,7	11,0
CPGE	13,0	12,6	13,1	13,6	13,0	13,6	13,3	13,2	13,3	13,8
STS	9,0	9,0	8,9	8,4	8,0	7,8	7,7	7,8	8,3	8,9
Autres formations	7,7	9,1	9,6	9,7	9,7	10,8	11,1	10,8	11,4	12,3
Bac technologique										
Université hors IUT	22,0	19,1	18,2	17,8	18,1	18,1	18,1	17,4	15,8	15,8
IUT	10,2	9,1	9,3	9,5	10,0	10,2	10,4	9,9	9,5	9,8
CPGE	0,9	1,0	1,0	1,1	1,0	1,1	1,1	1,1	1,3	1,4
STS	46,1	44,5	44,7	45,8	45,1	44,1	44,0	42,5	42,3	43,1
Autres formations	3,0	3,9	3,9	4,2	4,2	4,7	5,0	5,0	5,4	5,5
Bac professionnel										
Université hors IUT	6,8	6,4	5,8	6,0	6,3	6,4	5,9	5,8	5,0	4,7
IUT	0,8	0,5	0,6	0,6	0,7	0,7	0,8	0,7	0,7	0,8
CPGE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
STS	8,9	9,7	10,9	12,8	14,4	15,2	15,7	15,5	15,6	17,4
Autres formations	0,8	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
Ensemble tous bacs (généraux, technologiques et professionnels)										
Université hors IUT	44,5	39,2	38,3	38,9	39,8	38,9	39,1	37,5	35,0	34,0
IUT	8,5	8,7	8,8	8,8	8,7	8,7	8,7	8,4	8,4	8,6
CPGE	7,5	6,9	7,1	7,4	7,3	7,4	7,4	7,4	7,5	7,8
STS	19,5	19,6	19,9	20,0	19,7	19,6	19,3	18,6	18,7	19,6
Autres formations	5,3	6,0	6,2	6,4	6,5	7,1	7,5	7,3	7,6	8,2

* voir la rubrique méthodologique page précédente.

Source : MESR-DGESIP/DGRI-SIES.

02 Poursuite d'études des bacheliers généraux et technologiques selon les principales séries de baccalauréat (en %)

France métropolitaine

	ES	L	S	STI	STT-STG
Université :	55	68	45	6	21
Droit- Économie - AES	24	12	4	-	9
Lettres - langues	10	39	3	1	5
Sciences humaines et sociales	16	16	3	1	5
Sciences, STAPS	4	1	20	4	2
Santé	1	-	15	-	-
IUT	13	2	15	16	11
CPGE	6	7	18	2	-
STS	10	8	5	63	52
Autres formations supérieures	11	8	14	4	4
Total poursuites d'études supérieures	95	93	97	91	88
Formations non supérieures*	2	4	2	2	2
Non poursuite d'études	3	3	1	7	10
Total	100	100	100	100	100

Source : MESR-DGESIP/DGRI-SIES (suivi après le baccalauréat du panel d'élèves entrés en sixième en 1995 et parvenus au baccalauréat entre 2002 et 2006).

03 Poursuite d'études des bacheliers professionnels selon leur domaine de spécialité (en %)

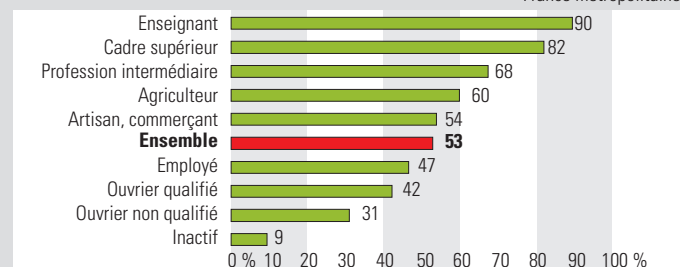
France métropolitaine

	Production	Services
Université (hors IUT)	4	6
STS	29	34
dont alternance	12	14
dont sous statut scolaire	17	20
Autres formations	2	4
Total poursuites d'études supérieures	35	44
Formations professionnelles de niveau V ou IV	11	6
Non poursuite d'études	54	50
Total	100	100

Source : MESR-DGESIP/DGRI-SIES (suivi après le baccalauréat du panel d'élèves entrés en sixième en 1995 et parvenus au baccalauréat entre 2002 et 2006).

04 Taux d'accès à l'enseignement supérieur d'une génération selon l'origine sociale (en %)

France métropolitaine



Source : MESR-DGESIP/DGRI-SIES (suivi après le baccalauréat du panel d'élèves entrés en sixième ou en SES en 1995 et parvenus au baccalauréat entre 2002 et 2006).

En 2008, les bacheliers généraux représentent 85 % des nouveaux bacheliers inscrits en université (hors IUT). Leur part dans les entrants en IUT est stabilisée autour des deux tiers depuis 2000. Les STS recrutent principalement des bacheliers technologiques, mais aussi de plus en plus de bacheliers professionnels.

Plus de huit nouveaux bacheliers accueillis en université (hors IUT) sur dix sont titulaires d'un baccalauréat général. En baisse de 1995 à 2000, cette part a connu depuis une légère reprise, pour revenir aux environs de 85 %. À l'entrée en IUT, la proportion de bacheliers généraux avait gagné 5 points entre 1995 et 2001, pour se stabiliser ensuite à 68 % (tableau 01).

En STS, les bacheliers technologiques sont majoritaires parmi les nouveaux entrants, mais leur part connaît une diminution régulière ces dernières années, qui se poursuit à la rentrée 2008 (- 1,8 points par rapport à 2007). Cette baisse est compensée par une progression des entrées des bacheliers généraux (+ 0,8 point) et des bacheliers professionnels (+ 0,9 point). La part des bacheliers professionnels a doublé entre 2000 (8,9 %) et 2008 (17,7 %).

Dans les « autres formations » (écoles d'ingénieurs indépendantes des universités, écoles de commerce, paramédicales et sociales, etc.), les bacheliers généraux restent très majoritaires (81 % des entrants).

Les lauréats du baccalauréat S qui constituent un peu plus d'un quart des bacheliers, sont les plus nombreux parmi les nouveaux inscrits en CPGE (près des trois quarts), dans les IUT (42 %) et les « autres formations du supérieur » (43,5 %), comme dans les disciplines générales universitaires où quatre nouveaux bacheliers sur dix sont titulaires d'un baccalauréat S. Ils constituent l'essentiel des nouveaux inscrits dans les filières scientifiques, qui accueillent 37,5 % des nouveaux étudiants (91,7 % de

bacheliers S en filières scientifiques universitaires, 95,9 % en CPGE sciences et 95,7 % en cycles préparatoires d'écoles d'ingénieurs non universitaires). Les bacheliers STI constituent en revanche près de la moitié des entrées en STS production et informatique (graphique 02).

L'accès à l'enseignement supérieur reste fortement lié à l'origine sociale. Ainsi, parmi les bacheliers qui s'inscrivent dans l'enseignement supérieur, les jeunes issus des catégories sociales les plus favorisées sont fortement surreprésentés. Quelle que soit la filière considérée, à l'exception des STS, plus d'un nouvel étudiant sur quatre a des parents cadres supérieurs, enseignants ou exerçant une profession libérale. La répartition des étudiants selon leur origine sociale est stable depuis 2000. Les enfants de cadres sont proportionnellement deux fois plus nombreux que les enfants d'ouvriers dans les principales filières de l'enseignement supérieur (tableau 03).

28,2 % des nouveaux bacheliers inscrits à l'université sont issus des catégories sociales les plus favorisées, le phénomène étant encore plus accentué dans les CPGE et les disciplines de santé, où les proportions d'enfants de cadres supérieurs, enseignants et professions libérales atteignent respectivement 49,4 % et 42,2 %.

En revanche, les filières technologiques courtes, IUT et surtout STS, accueillent davantage d'enfants d'ouvriers et d'employés : ils représentent 32,7 % des nouveaux inscrits en IUT et 36,6 % en STS, contre moins de 16 % en CPGE.

Un même étudiant pouvant s'inscrire dans plus d'une filière, les données présentées ici se rapportent (comme pour la fiche précédente), non pas à des individus, mais à des inscriptions de nouveaux bacheliers dans le supérieur (inscriptions principales uniquement pour l'université). La pratique des inscriptions multiples, surtout répandue en cursus licence, entre l'université et les classes préparatoires aux grandes écoles concerne les bacheliers généraux, essentiellement les bacheliers scientifiques. Des conventions de coopération pédagogique sont passées entre lycées et établissements de poursuite d'études, suite au décret n° 2007-692 du 3 mai 2007, relatif à l'organisation et au fonctionnement des classes préparatoires aux grandes écoles dans le cadre de l'architecture européenne des études. Ces conventions devraient faciliter la validation de crédits et l'intégration d'étudiants de CPGE en licence et ainsi faire baisser le nombre de « doubles inscriptions » (CPGE – université).

Source : MESR-DGESIP/DGRI-SIES.
Champ : France métropolitaine + DOM.

01 Origine scolaire des nouveaux bacheliers dans les filières du supérieur (en %) - Évolution 2000-2008

France métropolitaine + DOM

	Université hors IUT		IUT		CPGE		STS (hors DCG)(1)		Autres formations(2)	
	2000	2008	2000	2008	2000	2008	2000	2008	2000	2008
Bac ES	22,5	25,1	20,5	24,0	11,5	13,6	8,5	10,0	20,6	26,4
Bac L	21,9	18,5	2,9	2,6	11,6	9,6	6,2	5,3	14,6	11,1
Bac S	38,3	41,6	44,3	42,0	72,8	72,1	9,4	9,3	44,2	43,5
Bac général	82,7	85,1	67,7	68,6	95,9	95,3	24,1	24,6	79,4	81,0
Bac STI	1,3	1,1	13,4	12,0	2,1	1,9	22,0	17,9	2,7	2,8
Bac STT	9,8	7,8	15,6	14,9	1,5	2,2	34,7	30,7	7,2	7,2
Bac autres techno.	3,3	3,3	2,2	2,7	0,5	0,5	10,3	9,0	9,1	7,6
Bac technologique	14,4	12,1	31,2	29,7	4,1	4,7	67,0	57,6	19,0	17,6
Bac professionnel	2,9	2,7	1,1	1,7	0,0	0,0	8,9	17,7	1,6	1,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

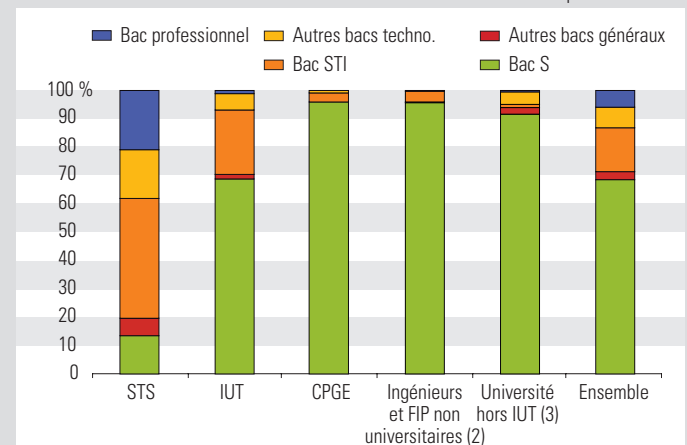
(1) DCG : diplôme de comptabilité et de gestion (ex DPECF).

(2) Les « autres formations » correspondent aux écoles d'ingénieurs et formations d'ingénieurs en partenariat non universitaires, aux établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités (commerce, gestion, vente, comptabilité, notariat, architecture, spécialités diverses), aux écoles d'arts et de la culture, aux facultés privées, et aux écoles paramédicales (données 2007-2008) et de formations sociales (données 2006-2007) qui recrutent des bacheliers.

Source : MESR-DGESIP/DGRI-SIES.

02 Origine scolaire des nouveaux bacheliers 2008 inscrits en filières scientifiques (1)

France métropolitaine + DOM



(1) Filières scientifiques : disciplines sciences à l'université (sciences fondamentales et applications, sciences de la vie, de la santé, de la terre et de l'univers), santé à l'université, CPGE sciences (y compris les établissements dépendant du ministère de l'Agriculture et de la Pêche), IUT secondaire, IUT tertiaire spécialité informatique, STS production (y compris les établissements dépendant du ministère de l'Agriculture et de la Pêche), STS services spécialité informatique, écoles d'ingénieurs et formations d'ingénieurs en partenariat non universitaires.

(2) Ingénieurs et formations d'ingénieurs en partenariat (FIP) : les 3 universités de technologie, les 3 INP et l'ENS de la nature et du paysage de Blois sont comptabilisés depuis 2003-2004 avec les écoles d'ingénieurs non universitaires.

(3) 82 universités + le centre universitaire de formation et de recherche d'Albi (CUFR).

Source : MESR-DGESIP/DGRI-SIES.

03 Origine sociale des nouveaux bacheliers s'inscrivant dans les principales filières de l'enseignement supérieur en 2008 (en %)

France métropolitaine + DOM

	Université				CPGE (1)	STS (hors DCG) (2)	Principales filières du supérieur
	Droit, économie, lettres, sciences et STAPS	Santé	IUT	Total			
Agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprise	9,2	9,8	11,1	9,7	10,3	10,3	9,9
Professions libérales, cadres, enseignants	28,6	42,2	27,8	30,4	49,4	13,7	28,2
Professions intermédiaires	14,6	14,8	17,9	15,3	13,6	13,6	14,7
Employés	17,3	12,9	17,8	16,7	9,1	15,5	15,5
Ouvriers	12,7	9,6	14,9	12,7	6,1	21,1	14,2
Retraités, inactifs	10,3	6,3	7,0	9,0	5,7	11,0	9,2
Indéterminé	7,2	4,5	3,4	6,1	5,7	14,8	8,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(1) pour les CPGE et STS sous tutelle du MEN, soit tous les élèves du public, tous les élèves des STS privées et tous les élèves des CPGE privées.

(2) DCG : diplôme de comptabilité et gestion (ex DPECF).

(3) ensemble université, CPGE et STS (hors DCG).

Source : MESR-DGESIP/DGRI-SIES.